



Handicap

Renforcer la prise en compte du handicap dans la loi Travail

publié le : **03.06.16** – mise à jour : **22.07.16**



Loi travail

Les travailleurs en situation de handicap sont aujourd'hui davantage au chômage que le reste de la population. 18%, soit près du double de la population active. En renforçant la prise en compte du handicap, la loi Travail contribue à faire progresser les conditions d'accès et de maintien de tous à l'emploi. Que dit la loi Travail ?

Certains handicaps imposent de pouvoir compter sur sa famille ou son entourage proche pour les aider dans la vie de tous les jours. C'est pourquoi, la loi souhaite appuyer à la fois les personnes handicapées et les familles.

Pour les personnes handicapées :

- ▶ Les missions des Cap emploi, organismes de placement spécialisés en matière d'insertion professionnelle pour les personnes en situation de handicap, seront élargies au maintien dans l'emploi. L'objectif ? Inscrire l'accompagnement des personnes handicapées dans la durée grâce à une plus grande intégration et une plus grande continuité de l'offre de service depuis la recherche d'emploi jusque dans l'emploi ;
- ▶ Les travailleurs reconnus handicapés seront orientés dès l'embauche vers le médecin du travail pour bénéficier du suivi individuel renforcé de son état de santé dès la visite d'information et de prévention réalisée à l'embauche ;
- ▶ Une nouvelle mission sera donnée au CHSCT en faveur des travailleurs handicapés ;
- ▶ Un dispositif d'emploi sera mis en place pour accompagner les personnes nécessitant un suivi médico-social. Celui-ci apportera un soutien adapté, tant aux salariés handicapés qu'aux employeurs, à tout moment du parcours professionnel.

Pour les familles :

- ▶ En cas de présence d'un enfant ou adulte handicapé au foyer, une dérogation à l'interdiction de prendre plus de 24 jours ouvrables de congés payés d'affilée sera mise en place ;
- ▶ Dans les critères d'ordre des départs en congés, la présence d'un enfant ou adulte handicapé au sein des familles des salariés sera prise en compte.

[Consulter le projet de loi Travail](#)

**PDF LOI n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation
du (...) [Téléchargement \(1.1 Mo\)](#)**

PDF Exposé des motifs – Projet de loi [Téléchargement \(252.8 ko\)](#)

PDF Etude d'impact – projet de loi [Téléchargement \(2.3 Mo\)](#)